

Séance du conseil municipal du 02 avril 2019

Le conseil municipal, convoqué le 28 mars 2019, s'est réuni en séance ordinaire en date du **02 avril 2019 à 20h00** dans la salle de séance de la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien SCHOENIG, Maire d'ASPACH.

Présents : Fabien SCHOENIG, *Maire*, Dominique STOESSEL et Françoise MAY, *adjoints*, Angélique LIDY, Serge STIMPFLING, Florence LAVAULT, Arnaud STOESSEL, Régine BADELET, Régis BRAND, Carlos RODRIGUEZ et Roland RICH, *conseillers municipaux*.

Absents excusés : Frédéric SCHINDLER, Isabelle REICHLIN qui donne procuration à Roland RICH et Céline STEVANOVIC qui donne procuration à Françoise MAY.

Absent : Joël KLEIBER.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux conseillers. Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour.

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du dernier PV
3. CA 2018
4. Compte de gestion 2018
5. BP 2019
6. Approbation du schéma de mutualisation
7. Convention transfert d'entretien avec la commune d'Heidwiller
8. Compte-rendu des commissions communales
9. Compte-rendu des commissions intercommunales
10. Divers

1) Désignation du secrétaire de séance

Florence LAVAULT est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, assistée de Karen LAMBOLEZ, secrétaire de mairie.

2) Approbation du dernier PV

Le procès-verbal de la séance du 26 février 2019 n'appelant aucune observation, il est approuvé par l'ensemble des conseillers.

3) CA 2018

Le Maire présente aux conseillers le résultat de l'exercice 2018.

Le conseil municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Monsieur Fabien SCHOENIG, Maire d'ASPACH, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2017	Part affectée à l'investis. en 2018	Dépenses 2018	Recettes 2018	RESULTAT 2018	Résultat à la clôture de l'exercice 2018
FONCTIONNEMENT	413 437,87		668 073,21	696 538,46	28 465,25	441 903,12
INVESTISSEMENT	51 739,12		165 029,99	119 185,58	-45 844,41	5 894,71
TOTAL	465 176,99		833 103,20	815 724,04	-17 379,16	447 797,83

Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes les identités de valeur avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après délibération, le compte administratif 2018 est approuvé avec 11 voix pour et 2 abstentions.

En ce qui concerne les reports, ces derniers sont approuvés de la manière suivante :

Dépenses :

- 15 000.-€ au compte 2031 – frais d'études
- 1 000.-€ au compte 2111 – terrain
- 1 000.-€ au compte 2117 - forêt
- 2 000.-€ au compte 2182 – matériel de transport
- 7 000.-€ au compte 2183 – matériel informatique
- 27 000.-€ au compte 2188 – autres immo corpo
- 16 500.-€ au compte 2313 – constructions
- 4 000.- € au compte 2315 – immos en cours – install techn.

Total : 73 500.-€

4) Compte de gestion 2018

Le conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2018, ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses et celui des mandants délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

DECLARE que le **compte de gestion dressé pour l'exercice 2018** par le receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents.

5) BP 2019

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le **budget primitif 2019** étudié en commission des finances le 26 mars dernier.

Après délibération, le budget primitif 2019 est approuvé avec 11 voix pour et une abstention :

	<i>REPORTS de 2018</i>	<i>Nouveaux crédits</i>	<i>VOTE DU C.M.</i>
Fonctionnement			
Dépenses		1 134 304,12	1 134 304,12
Recettes		1 134 304,12	1 134 304,12
Investissement			
Dépenses	73 500,00	329 792,00	403 292,00
Recettes		403 292,00	403 292,00
TOTAL			
Dépenses	73 500,00	1 464 096,12	1 537 596,12
Recettes		1 537 596,12	1 537 596,12

a) Vote du taux des taxes

L'unanimité des conseillers décide de maintenir le taux des taxes :

LIBELLES	Bases prévisionnelles	TAUX	Produit résultant
Taxe d'habitation	1 334 000,00	16,36 %	218 242,40
Taxe fonc/prop.bâtie	1 008 000,00	11,48 %	115 718,40
Taxe fonc/pr.non bat	18 000,00	75,53 %	13 595,40
TOTAL			347 556,20

b) Affectation du résultat

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Fabien SCHOENIG, Maire d'ASPACH,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018,
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de
441 903,12€

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- **73 500 € au compte 1068** – excédent de fonctionnement capitalisé ;
- **368 403,12 € au compte 002** – excédent de fonctionnement reporté.

6) Approbation du schéma de mutualisation

Ce point est reporté à la prochaine réunion du conseil municipal.

7) Convention transfert d'entretien avec la commune d'Heidwiler

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'une discussion au sujet du déplacement de la benne à déchets verts entre ASPACH et HEIDWILLER est en cours avec la Communauté de Communes Sundgau.

L'endroit préconisé se trouve en bordure de la RD 466. Se pose alors la question de l'entretien de la portion de cette route, du rond-point de HEIDWILLER, à l'entrée d'ASPACH. En effet, le Conseil Départemental ne procédera plus à son entretien du fait de la déviation.

Cette voirie se trouve sur le ban de HEIDWILLER, et sera transférée dans son domaine public par le Conseil Départemental.

La commune de HEIDWILLER propose à la commune d'ASPACH de signer une convention de transfert de l'entretien de la portion de route ex RD 466 située sur son ban communal.

Différents points demandent à être éclaircis :

- Article 2 : fauchage de l'accotement : sur quelle distance ?
- Article 4 : compléter selon besoin pour le fauchage et le balayage – pour le déneigement voir avec l'entreprise FRICK
- Article 7 : préciser une durée

Comme la benne à déchets verts est intercommunale et que les habitants des communes alentours peuvent y accéder, il est demandé si cette portion de route ne pourrait pas être déclarée d'intérêt communautaire et donc entretenue par la Communauté de Communes Sundgau, ou alors si la commune de HEIDWILLER l'entreprendrait jusqu'au virage, et la commune d'ASPACH après.

Monsieur le Maire prendra contact avec le Maire de HEIDWILLER et la Communauté de Communes Sundgau afin d'évoquer ces points.

Les conseillers insistent sur le fait de récupérer le cas échéant une voirie en bon état, avec réparation de la glissière, et travaux pour dévier l'eau du bon côté de la chaussée.

Avec 2 voix contre et 1 abstention, les conseillers autorisent Monsieur le Maire à signer cette convention, à la condition que les modifications soient prises en compte.

8) Comptes-rendus des commissions communales

Commission environnement, cadre de vie et santé publique : Françoise MAY donne les informations suivantes :

- Les panneaux pour le nouveau sentier de la Litten sont en cours d'impression, un devis pour le fléchage a été demandé à ORANGE BLEU. Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du Conseil Départemental. Cela ne rentre pas dans le cadre du GERPLAN car le sentier se trouve en forêt et non en périphérie.
- Le panneau pour le tilleul Rue du Réservoir a été commandé.
- Des bancs ont été mis en place à la Litten, vers le petit pont et au jardin des libellules.
- Les travaux au cimetière ont commencé, décaissement, pose de géotextile et gravillons (en propre régie).
- Le projet d'implantation d'arbres d'ornement à l'entrée d'Aspach côté Spechbach est en cours.
- L'hôtel à insectes devrait être installé sur la dalle devant le panneau d'entrée du village – à voir selon les remarques de l'Unité Routière.
- Contact a été pris avec Monsieur LAZOU du Label Villes et Villages étoilés pour l'extinction de l'éclairage public la nuit.
- La benne à verre vers la MDA a été remplacée par une neuve ; celle vers la Rue de l'Espérance est en dévers et de ce fait fuit, mais seuls les caoutchoucs seront remplacés.
- Un contact a été pris avec l'agence de l'eau pour une subvention concernant le projet des haies et fascines – le projet doit être global et doit concerner tout le bassin versant. Subvention maximale de 80% selon les essences choisies, et l'intention doit être préventive.
- La commune s'est à nouveau vue décerner le label 3 libellules lors de la cérémonie qui a eu lieu à Echau le 21 mars dernier.
- Le troc plants a eu lieu samedi, le bilan n'est pas très satisfaisant, il n'y avait pas d'enfants. Faut-il revoir l'horaire, la date ?
- L'hôtel à insectes a été réalisé mais 11 alvéoles sont encore vides. Il faut du matériel (branches, bambous, etc...). Le club des aînés et le périscolaire ont été contactés pour voir s'ils sont intéressés pour participer au remplissage.

Commission sociale, sport et loisirs, scolaire et culturelle : Céline STEVANOVIC étant absente, Françoise MAY s'en fait la porte-parole et donne les informations suivantes :

Compte-rendu de la réunion de la Commission qui s'est réunie le 19 mars dernier :

- Sport et loisirs : un devis est en cours pour le contrôle régulier et obligatoire par un organisme spécialisé des espaces de jeux (aire de jeux et stabilisé) - à suivre.
- Vie Associative : un nouveau réfrigérateur a été livré à la Salle Polyvalente.
- Mise en place de registres de sécurité règlementaire dans tous les ERP et à l'atelier et validation de la commande avec un nouveau prestataire pour tous les contrôles règlementaires relatifs à la protection incendie.
- Vie Scolaire : préparation du Conseil de l'école du 22 mars, à savoir :
 - point sur les différentes demandes de sécurisation par marquage et panneaux aux abords de l'école et des arrêts de bus : devis à réaliser - étude à poursuivre selon faisabilité et budget 2019
 - préparation du 1er Conseil Municipal des Enfants prévu en Mairie le 3 mai 2019 de 16h30 à 17h30 en Mairie. Phase expérimentale avec les délégués de classe élus sur 3 thèmes (sécurisation du village, cadre de vie du village, vie au village). Nous attendons les idées des enfants qui seront présentées en CM.
 - un devis est en cours pour le remplacement du chauffage à l'école élémentaire.
 - demandes de l'école - à valider au budget (PC, et vidéo-projecteur).

Autres points :

- Nous sommes dans l'attente du retour concernant la subvention pour la vitrophanie et l'alarme auprès de la préfecture.
- Le dossier de régularisation des travaux d'accessibilité et PMR à la Salle Polyvalente est en cours
- Le conseil de l'école a eu lieu le 22 mars dernier : avec Angélique LIDY.
- La Brigade Verte est passée à l'école afin de faire un rappel de conduite, de circulation et de civilité aux enfants et aux parents. Cette action sera rééditée, elle a permis un dialogue sur la sécurité routière.

- La kermesse de juin est en préparation.
- Au sujet de la sécurisation de l'accès aux écoles et ERP : des devis sont en cours pour des trottoirs fictifs rue de l'Espérance et du Réservoir.
- Près du « faux rond-point » de l'école, plusieurs solutions sont à l'étude. Le résultat sera présenté lors du prochain conseil municipal.
- Des devis pour de nouveaux panneaux de signalisation ont été établis.
- L'îlot est en cours de pose à l'entrée du village côté Spechbach.
- une réflexion quant à la protection spécifique sur 2 passages piétons Route de Thann, à proximité des arrêts de bus est en cours en attente d'informations sur la rétrocession de la voirie et travaux de réfection.
- MDA : des enfants ont été repérés sur le toit par les voisins - mise en place d'un panneau d'interdiction d'accès et de danger.
- la cérémonie du 8 mai prochain est en préparation.
- prévoir l'inauguration de la MDA avec les beaux jours ?
- Un point avec notre prestataire de nettoyage AMS sur un dysfonctionnement régulier à l'école maternelle a été fait - le nouvel interlocuteur a été rencontré en Mairie pour une mise au point. Dossier à suivre, mais la prestation ne donne pas satisfaction cette année.

Commission technique : Dominique STOESSEL donne les informations suivantes :

- Des devis pour le remplacement du chauffage à l'école élémentaire sont en cours (1 est arrivé, 2 en attente).
- Un devis est en cours pour un vidéoprojecteur interactif à l'école ainsi qu'un nouveau PC portable

9) Compte-rendu des commissions intercommunales

Le plan climat doit être validé par la Communauté de Communes Sundgau, il doit proposer des actions faisables et réalisables, dont le but est l'amélioration climatique. Un séminaire est organisé le 27 avril prochain, seront proposés différents ateliers.

Les budgets de la Communauté de Communes Sundgau seront mis au vote jeudi prochain. La CCS a récupéré tous les budgets de l'eau sauf celui de la commune et de HEIDWILLER car il est géré par le SIAEP HEIMSBRUNN et environs. Le prix de l'eau risque de bouger dans certaines collectivités.

10) Divers

- Les listes des DIA et des autorisations d'urbanisme sont présentées aux conseillers.
- Eclairage public : dans la perspective d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit, une étude technique est en cours sur la faisabilité. La moitié des armoires électriques fonctionnent avec des capteurs, l'autre moitié avec une horloge astronomique. Un premier devis de PONTIGGIA a été établi pour mettre tous les réseaux en horloge astronomique et remplacer les ampoules par des leds. A voir en commission technique. Il faut voir également si les compétences en électricité de notre ouvrier communal permettent de faire les travaux en propre régie. Une lettre intermédiaire avertira les habitants.
- Il est proposé de faire passer une annonce dans la lettre intermédiaire pour le recrutement d'un(e) aide pour suppléer l'ouvrier communal pendant les congés d'été de son collègue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h55.